Entretiens entre l'Exécutif et le groupe RRDP



e 21 octobre a été une journée particulièrement utile pour les députés RRDP, qui ont rencontré ce même jour les deux premiers personnages de l'État.

Le matin, le Premier ministre Manuel Valls s'est rendu devant le groupe RRDP à l'Assemblée nationale pour un dialogue approfondi de près de deux heures sur la situation politique générale et sur les principaux textes gouvernementaux en cours d'examen : budget de l'État pour 2015, loi sur le financement de la Sécurité sociale, etc.

Le soir, le Président de la République François Hollande a reçu à l'Élysée les députés RRDP pour un entretien direct et libre, qui a duré une heure et demie, sur les principaux dossiers de l'ordre du jour parlementaire et sur les perspectives politiques pour la majorité d'ici à 2017.

Par ailleurs, en réponse à Roger-Gérard

Schwartzenberg, le chef de l'État a précisé qu'un texte sur la fin de vie serait déposé autour du mois de mars prochain.

Pour contribuer à influer sur les décisions, le groupe

RRDP intensifie aussi ses relations avec les ministres ayant en charge les principaux textes de cet automne 2014.

Ainsi, le 14 octobre, pour s'entretenir du projet de loi de finances, les députés RRDP ont auditionné **Christian Eckert**,

Secrétaire d'État au Budget, puis ont dîné avec **Michel Sapin**, ministre des Finances.

Ce même jour, des représentants du groupe ont été reçus à déjeuner au ministère des Affaires sociales par **Marisol Touraine** pour un premier échange sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Celle-ci s'est ensuite rendue devant le groupe à l'Assemblée nationale le 28 octobre.

Ces entretiens sont particulièrement utiles pour une concertation efficace entre l'Exécutif et le groupe RRDP, qui peut exprimer ainsi en direct ses attentes relatives à l'actualité parlementaire.

Vu l'actuelle situation parlementaire, qui rend parfois peu assurée l'obtention d'une majorité, les voix du groupe RRDP peuvent être déterminantes pour l'issue de certains scrutins.



Ainsi, le 21 octobre, le vote sur le budget de l'État s'est caractérisé par un faible écart de voix entre majorité et opposition. La majorité absolue des suffrages exprimés (256 voix) n'aurait pas pu être atteinte sans les députés radicaux.

